

Environnement

Le bien-être animal, un atout pour la planète



Photos Adobe stock

Rhône P. 14

Salamandres, crapauds...
 La renaturation des bords de Saône est lancée

Infographie P. 8 et 9

La cause animale,
 préoccupation croissante chez les Français



Illustration Adobe stock

Loire P. 3

Saint-Martin-la-Plaine : au zoo,
 les attitudes naturelles au premier plan



Dans le Rhône, l'Ain, La Loire et la Haute-Loire

LaBOUTIQUE | **LE BIEN PUBLIC** **LE JOURNAL** **LE PROGRÈS**
de Saône-et-Loire

Les bons plans pour vous évader près de chez vous

avec l'édition 2025 de notre hors série Balades



En Côte-d'Or, Saône-et-Loire et dans le Jura

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - CES MAGAZINES SONT DISPONIBLES SUR NOS DEUX BOUTIQUES EN LIGNE : PROGRÈS ET ÉDITIONS BOURGOGNE MÉDIAS

Biodiversité

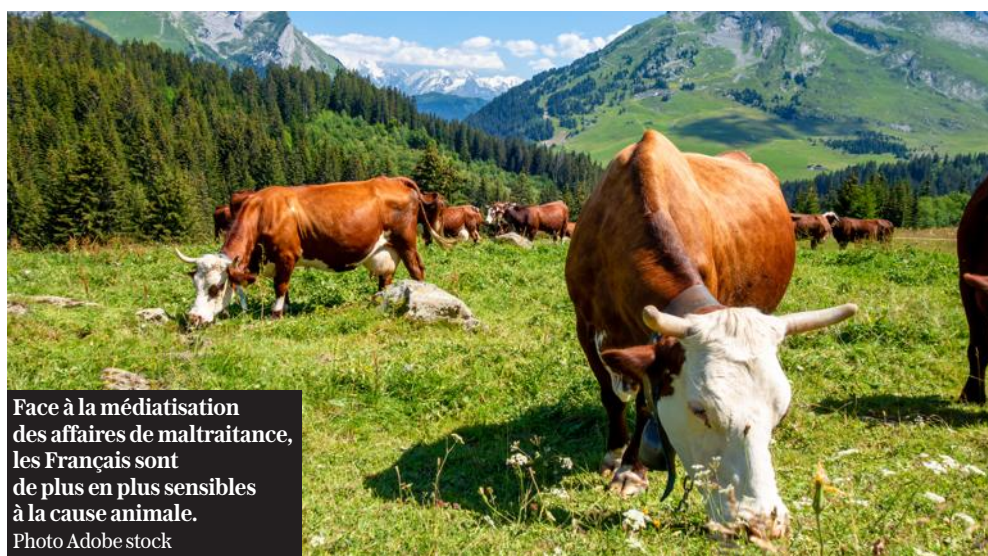
Le bien-être des animaux,

Devenu une des préoccupations prioritaires des Français, le bien-être animal apparaît aujourd'hui comme un atout incontournable de développement durable.

Des images difficilement supportables. Des canards, des veaux, des lapins, des poulets... Apeurés, frappés, parfois malades, égorés conscients, découpés à vif, agonisants. Élevés, transportés puis abattus dans des conditions déplorables. Depuis sa création en 2008, l'association L214 éthique et animaux multiplie les campagnes coup de poing pour dénoncer les mauvais traitements dans certains élevages et abattoirs.

À coups de pétitions et de vidéos sidérantes, l'association – dont le nom fait référence au premier article du code rural L214-1 qui désigne les animaux comme des « êtres sensibles » – cherche à inscrire ce sujet dans l'agenda politique et l'opinion ces dernières années. Même si les méthodes sont parfois pointées du doigt, la stratégie du choc semble porter ses fruits et surtout frapper les esprits.

Face à la multiplication des affaires de maltraitance, les Français paraissent en tout cas de plus en plus sensibles à la cause animale. Selon le huitième baromètre réalisé par l'Ifop pour la Fondation 30 Millions d'amis et publié en février 2025, ils se prononcent ainsi très clairement en faveur de l'interdiction de la vente en ligne des animaux (84 %), et de tous les types d'animaux de compagnie en animalerie (76 %). Ils sont 83 % à être fa-



Face à la médiatisation des affaires de maltraitance, les Français sont de plus en plus sensibles à la cause animale.
Photo Adobe stock

vorables à l'interdiction pure et simple de l'élevage intensif. « L'attente sociétale n'a jamais été aussi forte sur la nécessité d'agir pour les animaux, de renforcer leur statut juridique, d'interdire les pratiques les plus cruelles et leur marchandisation », a réagi Reha Hutin, présidente de la Fondation.

Grâce à la mobilisation des ONG et des associations de protections des animaux, des victoires ont été obtenues depuis une dizaine d'années : des abattoirs fermés ou suspendus, des enquêtes administratives et judiciaires diligentées, des condamnations prononcées. En France, la législation a accompagné l'évolution des attentes des citoyens (lire l'infographie en p. 8 et 9). Elle reconnaît depuis 2015 les animaux comme « des êtres vivants doués de sensibilité ». En novembre 2021, la loi « visant à lutter contre la mal-

traitance animale et à conforter le lien entre les animaux et les hommes » est promulguée.

En 2024, un plan national de protection vise à améliorer les conditions de vie des animaux domestiques. Les animaux sauvages vont progressivement disparaître des spectacles et des programmes de divertissements. L'Éducation nationale s'est également emparée du sujet puisque le bien-être animal est désormais enseigné en CP.

Le "paradoxe de la viande"

Mais l'histoire est faite de contradictions. Et nos indignations ont parfois du mal à se traduire dans nos habitudes de consommation. C'est ce que le chercheur au CNRS, Romain Espinosa (lire notre entretien en p. 7), appelle le « paradoxe de la viande ». « Quand on interroge

les consommateurs, ils se déclarent très majoritairement prêts à engager des frais supplémentaires pour garantir plus de bien-être à l'animal. Cependant, dans les faits, on constate que cela est assez peu suivi d'effets. » Chaque année, entre 65 et 150 milliards d'animaux sont abattus dans le monde pour satisfaire notre alimentation, dont un milliard en France, selon l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture. Et selon Greenpeace, 60 % des animaux d'élevage en France sont concentrés dans... 3 % des fermes d'élevage. L'élevage intensif qui prospère dans nos rayons et nos assiettes est pourtant une impasse écologique qui « ravage les forêts, pollue les eaux et dérègle le climat. Les animaux sont traités comme des marchandises, sans aucune attention à leur bien-être. Les éleveurs ne s'en sortent plus

financièrement. La santé des consommateurs est mise à mal », déplore Greenpeace qui appelle à « réduire, impérativement, notre consommation de viande et de produits laitiers ». « Il sera, en effet, sans doute très compliqué d'avancer considérablement sur le bien-être animal sans progresser dans cette direction », abonde Romain Espinosa.

Aujourd'hui, la condition des animaux, dont l'intelligence a été démontrée par l'éthologie et la sensibilité reconnue par la loi, constitue un enjeu politique majeur. Le défi est grand car le bien-être animal est une question transversale de l'action publique et un moteur essentiel de développement durable. Alors que les bouleversements climatiques en cours modifient notre rapport au vivant, il devient de plus en plus clair que le sort des humains est intimement lié à celui des animaux. « Il est temps de changer de paradigme dans la façon dont les humains interagissent avec les animaux – tant pour leur bien que pour le nôtre », appelle de ses vœux l'Organisation mondiale de la santé animale. Une démarche dont tous les acteurs de la société, depuis l'éleveur jusqu'au consommateur en passant par le législateur, sont amenés à s'emparer. Même si des conflits éthiques, idéologiques voire philosophiques perdurent sur ce sujet ô combien sensible, notamment sur la chasse, l'élevage, les expérimentations scientifiques et l'alimentation, il n'est plus possible de dissocier le bien-être animal de l'avenir de la planète.

● Emmanuelle Bracco

► Sur le web

Chaque mois, le supplément *Ici on agit !*, produit par le groupe Ebra (*Les Dernières Nouvelles d'Alsace, L'Alsace, Vosges Matin, Le Républicain lorrain, L'Est républicain, Le Bien public, Le Journal de Saône-et-Loire, Le Progrès, Le Dauphiné libéré*), évoque les solutions pour une thématique liée à l'environnement. Pour retrouver ces contenus sur notre site, scanner le QR code ci-dessous.



Qu'entend-on par bien-être animal ?

Cinq principes ont été énoncés par le Farm Animal Welfare Council en 1992 et sont repris dans la définition du bien-être animal de l'Organisation mondiale de la santé animale :

- Ne pas souffrir de la faim ou de la soif – accès à de l'eau fraîche et à une nourriture adéquate assurant la bonne santé et la vigueur des animaux.
- Ne pas souffrir d'inconfort – environnement approprié comportant des abris et une aire de repos confortable.
- Ne pas souffrir de douleurs, de blessures ou de maladies – prévention ou diagnos-



Photo Adobe stock

tic rapide et traitement.

- Pouvoir exprimer les comportements naturels propres à l'espèce – espace suffisant, environnement approprié aux besoins des animaux, et contact avec d'autres congénères.
- Ne pas éprouver de peur ou de détresse – conditions d'élevage et pratiques n'indui-

sant pas de souffrances psychologiques.

En 2018, cette définition est complétée par l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) qui précise que le bien-être animal doit aller plus loin que simplement « ne pas souffrir de... » : « Le bien-être d'un animal est un état mental et physique positif lié à la satisfaction des besoins physiologiques et comportementaux de l'animal, ainsi que de ses attentes. Cet état varie en fonction de la perception de la situation par l'animal. »

1 Source : CIWF France

► Sur TikTok

Ici on agit est sur Tiktok ! Parce qu'on ne parle jamais assez de ceux qui œuvrent pour l'environnement, nous avons décidé de les mettre en avant aussi sur les réseaux sociaux pour que vous puissiez nous emporter partout avec vous. Trois fois par semaine, retrouvez les visages et les initiatives de ceux que nous évoquons dans ce supplément. Flashez ce QR code, on vous attend !



un enjeu clé pour la planète

Loire: comment le zoo de Saint-Martin-la-Plaine préserve les comportements naturels

Laurène Gantner, vétérinaire référente du bien-être animal au parc zoologique de Saint-Martin-la-Plaine, souligne l'importance de former le personnel afin de garantir des soins appropriés aux 1200 animaux hébergés sur le célèbre site de la Loire. Chaque soigneur suit une formation annuelle. Il y apprend les critères pour assurer le bien-être des animaux qui doivent avoir la possibilité de reproduire des comportements naturels. «Si un animal dans la nature passe 60 % de son temps à chercher de la nourriture, il est crucial que nous l'occupions durant ce laps de temps pour qu'il ne passe pas toute la journée à dormir», explique la spécialiste.

Chemins d'odeur et friandises cachées

Des enrichissements environnementaux sont proposés quotidiennement, souvent sous forme de jeu. Des «che-

mins d'odeur» sont aménagés pour que les animaux trouvent des récompenses, des friandises sont cachées dans la paille pour stimuler leur curiosité et leur instinct de recherche: «L'objectif est d'imaginer des petites idées pour éviter l'ennui et la stéréotypie», détaille Laurène Gantner. Qui insiste sur l'importance de perpétuer les attitudes naturelles des animaux au fil des générations nées en captivité: «Un lion doit continuer de faire ses griffes, un primate doit savoir fouiller dans les termitières et utiliser un bout de bois de bonne taille pour chercher sa nourriture.»

Le rôle des soigneurs animaliers est également important pour détecter tout signe de mal-être. Florian Puloch fait partie de cette équipe. Il utilise des grilles d'évaluation: «Lorsqu'on remarque un comportement anormal, on prend les mesures nécessaires. Par exemple, nous nous sommes concentrés sur



Des branches de genêts proposées aux gorilles, qui mangent les fleurs: une des stimulations pratiquées au célèbre zoo de la Loire. Photo Françoise Liogier

l'ours malais et avons constaté qu'il avait besoin de plus de stimulation. Nous avons donc caché des insectes dans des bambous pour l'inciter à fouiller et avons modifié l'aspect de son enclos.»

Le parc zoologique doit aussi forcément prendre en

compte le paramètre «visiteurs», notamment lors des journées de forte affluence. Les primates, en particulier, peuvent être tendus lorsque des gens tapent sur les vitres des enclos. Des soigneurs interviennent alors pour assurer une médiation. «Les

serpents sont également très sensibles aux vibrations. Il faut agir rapidement pour préserver leur bien-être», complète Laurène Gantner.

Entraîner les animaux à collaborer lors des soins

En parallèle de ces actions, le zoo a mis en place un programme de medical-training pour entraîner les animaux à collaborer lors de soins médicaux. Cette approche vise à réduire le stress des pensionnaires de l'établissement: «Cela fait partie intégrante de leur bien-être. Lors de séances régulières très courtes, nous apprenons un signal à l'animal qu'il associe à une récompense. Nous pouvons ensuite administrer une injection à travers la grille de son enclos sans avoir besoin de le capturer», conclut la vétérinaire.

● De notre correspondante, Françoise Liogier

Bas-Rhin: chez le vétérinaire, la consultation sans stress pour chiens et chats



Pour déstresser ses patients de tous poils, le vétérinaire Arnaud Mourey prône les gestes doux et les méthodes apaisantes dans sa clinique. Photo Cédric Joubert

«Plusieurs études montrent que 80 % des chiens et 85 % des chats sont stressés chez

le vétérinaire», détaille Arnaud Mourey, vétérinaire de la clinique AMCB Univet

d'Eckbolsheim (Bas-Rhin). «Cela peut aller jusqu'à l'agressivité, ce qui nécessite parfois de reporter la visite.» Pour dédramatiser la consultation, la clinique met en place une formation destinée à son personnel soignant qui favorise un environnement apaisant et des techniques douces. Baptisée «Fear Free», son objectif est de calmer l'anxiété des animaux: «Par exemple, en salle d'attente on recouvre les sols de matière rugueuse pour éviter le côté glissant et réverbérant du carrelage. Pour les chats, on installe des zones de repos en hauteur car ils apprécient cela. On diffuse des phéromones qui ont une action apaisante... Et de la musique douce, mais ça, c'est surtout pour relaxer les

maîtres! Durant l'examen, on veille à manipuler les animaux sans geste brusque, et à les récompenser par une friandise quand c'est terminé!»

Bénéfique pour l'animal et l'humain

Si un animal domestique est stressé durant cette visite médicale, c'est souvent par «peur de l'inconnu, car il ne sait pas où il est. Ou au contraire, il a associé le lieu au fait d'avoir eu une piqûre ou une manipulation désagréable précédemment», décrit le vétérinaire.

Au-delà du mal-être, les effets du stress peuvent aussi fausser l'examen: augmentation des fréquences respiratoire et cardiaque, modification des para-

mètres sanguins, perturbation du système immunitaire... «Cela nuit ensuite à l'efficacité des soins.» Cela peut aussi amener à une anesthésie de moins bonne qualité, une cicatrisation plus longue ou une gestion de la douleur plus compliquée. «Il ne faut pas hésiter à prévenir la clinique que son chien ou chat est stressé, on peut lui donner des tranquillisants ou proposer un lieu d'attente à l'écart», propose le professionnel. Grâce à ces techniques conjuguées, la clinique d'Eckbolsheim observe une diminution des morsures des animaux pris en charge. De quoi améliorer par la même occasion le bien-être de l'équipe soignante et du maître.

● F. P.

Moselle : Welfarm cultive sa différence européenne

Welfarm, qui œuvre pour « une meilleure prise en compte du bien-être des animaux à toutes les étapes de leur vie, de l'élevage au transport et à l'abattage, est aussi le combat d'une vie. Celle du Messin Ghislain Zuccolo, cofondateur, en 1994, de cette ONG.

► **Améliorer.** « J'ai toujours été passionné par la protection des animaux. J'ai commencé par créer un club des jeunes SPA à Metz et à Thionville. J'ai rapidement compris que les animaux d'élevage étaient ceux qui souffraient le plus en France. Et que c'était une cause sur laquelle chacun pouvait agir. Nos choix de consommation ont un impact direct sur leur bien-être. Welfarm est une association constructive, qui privilégie le dialogue et la collaboration. Nous ne sommes pas contre les éleveurs, mais nous voulons travailler avec eux pour améliorer la situation. »

► **Dialoguer.** « La prise de conscience a été progressive. Au début, on nous disait que parler de bien-être animal était de l'anthropo-



« Notre principal défi est de trouver les ressources financières nécessaires pour défendre notre cause », souligne le Messin Ghislain Zuccolo, cofondateur de Welfarm. Photo Hugo Azmani

morphisme. Aujourd'hui, le sujet est pris au sérieux, grâce aux études scientifiques qui montrent le mal-être animal dans les systèmes d'élevage intensif. Notre approche est posée et constructive. On privilégie le dialogue et la collaboration avec les éleveurs. On

veut travailler ensemble pour améliorer les choses. »

► **Réglementer.** « Nous agissons sur plusieurs fronts. Tout d'abord, nous travaillons à faire évoluer la réglementation européenne en matière de bien-être animal. L'Europe est un acteur clé dans ce domaine

et nous sommes ses premiers soutiens. Sans elle, nous serions encore au Moyen Âge. De plus, sa législation est nécessaire pour éviter une concurrence déloyale entre les différents pays. Nous sommes également membres de la commission Bien-être ani-

mal du ministère de l'Agriculture. Nous employons une trentaine de salariés répartis entre le siège à Metz, la ferme, la Hardonnerie en Meuse, et notre bureau parisien. Nous avons environ 30 000 membres et donateurs actifs. »

► **Parrainer.** « J'ai longtemps hésité, car une ferme coûte cher et ne permet d'aider qu'un nombre limité d'animaux. Mais j'ai compris que c'était un formidable outil de sensibilisation et d'éducation, notamment envers les jeunes générations. La Hardonnerie accueille, avec une équipe dédiée, des animaux d'élevage réformés d'élevages intensifs. Ils deviennent des ambassadeurs de cette souffrance. Parrainer un animal de notre refuge, c'est également la chance de pouvoir nouer un lien particulier avec un pensionnaire. Les images sur les réseaux sociaux, on le sait, ont un impact immédiat et nous permettent de sensibiliser le grand public. Car nous avons besoin de la générosité des gens pour exister et nous développer. »

● **Paul-Marie Pernet**

Ardèche : des référents bien-être animal dans les élevages

Ils sont obligatoires depuis janvier 2022, pourtant « beaucoup d'agriculteurs passent encore entre les mailles du filet parce qu'ils ne sont pas au courant », indique Margaux Weiss, conseillère transformation fermière et circuits courts à la Chambre d'agriculture de l'Ardèche. Chaque site d'élevage doit désigner un référent chargé du bien-être animal (BEA), avec dans certaines filières, une formation spécifique à ces enjeux.

Des formations obligatoires pour les élevages de porcs et de volailles

« Il s'agit surtout de l'interlocuteur privilégié des organismes en cas de contrôle », assure Linda Bouet, troisième vice-présidente à la Chambre d'agriculture de l'Ardèche. « En tant qu'agriculteurs, c'était déjà le fondement de notre métier avant ces obligations. On produit de la viande, du lait ou des œufs, mais le

but c'est que les bêtes soient bien sur nos exploitations agricoles, parce qu'on a moins de maladies, les animaux grossissent plus vite, donc on fait plus de rendements et de meilleure qualité. »

Éleveuse de brebis allaitantes, Linda Bouet est référente BEA sur sa propre ferme. Une exploitation qui n'est pas concernée par les obligations de formation, qui s'appliquent uniquement pour les élevages de porcs et de volaille. « Ce sont des systèmes peut-être un peu plus intensifs, et donc sur lesquels il y a potentiellement plus de problèmes. »

Le parcours de formations est labellisé et pris en charge par Vivéa et Ocapiat. En Ardèche, deux organismes peuvent les dispenser. La Chambre d'agriculture se charge de celles qui concernent les volailles, tandis que le groupe en défense sanitaire (GDS) s'occupe de celles des élevages porcins. Elles sont composées d'un module distan-



Linda Bouet est référente bien-être animal sur son élevage de brebis allaitantes en Ardèche. Photo Felipe Chirinos

ciel commun de deux heures et d'une formation au choix du référent, en lien avec son activité. S'il réalise ces deux actions sur une période de 18 mois, le référent reçoit un certificat, valable pendant sept ans.

À l'avenir, Linda Bouet imagine que les règles en matière de formations pour les filières ovines, caprines et bovines pourraient évoluer. L'essentiel réside dans la définition du bien-être animal, que « l'on l'imagine

comme un concept large, mais qui s'appuie sur des critères très précis. Les animaux ne doivent pas manquer de nourriture et d'eau, il ne doit pas y avoir d'éléments qui font que les animaux puissent être apeurés ou se sentent en danger. Il faut que leur environnement soit adéquat, c'est-à-dire qu'ils aient des aires de repos et des abris en cas de mauvais temps. Ensuite, l'éleveur doit être attentif aux soins et au fait qu'il n'y ait pas de souffrance inutile. Et enfin, même si les fermes sont assez intensives, qu'on ne coupe pas l'animal de son comportement naturel ».

En 2022, le ministère de l'Agriculture et de l'alimentation estimait à environ 470 000, le nombre de référents pour les animaux d'élevage, auxquels continuent de s'ajouter les référents désignés dans les élevages et lieux de détention des autres espèces animales concernés par ces nouvelles obligations.

● **Apolline Macé**

Le grand témoin

« Le bien-être animal est un objet économique, quantifiable »

Chercheur au CNRS, Romain Espinosa a choisi un objet d'étude singulier pour un économiste : la condition animale. Il développe notamment des outils d'évaluations des coûts et bénéfices d'une prise en compte du bien-être animal dans la production agricole. Une approche originale renouvelant un questionnement qui, jusqu'alors, se limitait à considérer l'animal comme un bien de consommation.

Le bien-être animal, objet d'étude pour les sciences économiques : c'est presque étrange de l'énoncer ainsi...

« L'économie s'intéresse en effet à la condition animale ! Et même si c'est un objet récent dans le champ de la discipline, il y a déjà eu une première émergence dans les années 80-90, dans le segment agricole. Mais sous l'angle exclusif du consentement à payer pour plus de bien-être animal. En substance, il s'agissait de comprendre et de quantifier ce que les acheteurs étaient prêts à payer pour que les animaux qu'ils achetaient en vue de leur consommation soient mieux traités. Depuis cinq à dix ans, il y a eu un renouvellement complet de l'approche, prenant en compte l'animal en lui-même et pas seulement dans sa dimension bien de consommation. »

Justement, comment penser le bien-être des animaux dans une économie au sens de marché qui les considère tout de même, et avant tout, comme des biens ?

« C'est tout l'objet de mon travail, qui consiste à étudier la valorisation possible du bien-être animal. Par exemple en calculant le coût social d'une vie animale, comme on le ferait d'une vie humaine, et la manière dont elle peut être monétisée le cas échéant. Nous vivons actuellement une dualité qui fait que nous consommons effectivement des animaux mais, nous les considérons également désormais comme des êtres sensibles. À cela s'ajoute un paradoxe : quand on interroge les consommateurs, ils se déclarent très majoritairement prêts à engager des frais supplémentaires pour garantir plus de bien-être à l'animal. Cependant, dans les faits, on constate



Romain Espinosa est chercheur au CNRS, économiste spécialiste de la condition animale. Photo Cyril Frésillon/CNRS Images.

que cela est assez peu suivi d'effets. Entendez-moi : la réalité n'est jamais toute blanche ou toute noire. La vérité est que la plupart des consommateurs sont disposés à des efforts à condition que ces efforts soient consentis par tous. Il y a donc une dimension morale dans ce positionnement, laquelle peut être, doit être, portée par des politiques publiques. Prenez l'exemple de la Californie qui, il y a quelques années déjà, a interdit la vente de poules en cage. La mesure a été discutée, décriée, etc. Mais elle n'a jamais été annulée ! »

Doit-il nécessairement y avoir intervention politique pour avancer en matière de bien-être animal ?

« La question des coûts et des bénéfices en la matière doit être pensée à la fois dans la dimension publique et privée. Tout l'enjeu étant de parvenir à réaligner les deux. En effet, si on considère le seul producteur, la prise en compte du bien-être représente un coût supérieur pour des bénéfices hypothéti-

ques. Elle n'est donc pas économiquement très intéressante pour lui. Sauf si les politiques publiques viennent à la rescousse. Et en la matière, c'est la piste de la taxation qui est la plus prometteuse car elle permet, théoriquement, une redistribution vers les moins favorisés. Ce que je m'efforce de faire à travers mes travaux, c'est montrer les bénéfices de ce type de politiques, tant du point de vue économique que pour les animaux eux-mêmes. En estimant financièrement le gain de bien-être d'un animal de la même manière qu'on le fait pour les humains et en montrant en quoi surtaxer les produits qui ne respectent pas le bien-être animal peut permettre de parvenir à un équilibre vertueux. »

Par exemple ?

« Restons sur l'exemple de la poule. Selon le mode d'élevage – batterie ou plein air – son niveau de bien-être sera évidemment différent. Ainsi que son coût de production. Coût que l'éleveur va répercuter sur le

prix de vente de l'animal : c'est entendu. Aussi, afin que le consommateur ne préfère pas, systématiquement, le poulet le moins cher, mais qui a été élevé dans de moins bonnes conditions, il nous faut être capables de calculer une taxe qui prendra en compte la souffrance afin que le consommateur découvre le "vrai" prix des poules produites en batterie. Et ne les choisissent plus à chaque fois. »

Au-delà de la question des taxes, les politiques publiques constituent des leviers importants...

« Assurément : par exemple, en imposant des minimums légaux en matière de condition animale sur ce qui est produit et vendu. La difficulté, ici, réside dans les enjeux commerciaux internationaux que cela convoque. Mais il y a aussi des leviers plus immédiats : faire respecter la proscription des pratiques illégales ; car quand les gouvernements légifèrent en matière de bien-être animal, un lobbying intensif pour trouver des voies de contournement se met

souvent en place. »

Finalement, la question du bien-être animal n'est-elle pas essentiellement liée à celle de la transition alimentaire vers la végétalisation de nos habitudes ?

« Il sera, en effet, sans doute très compliqué d'avancer considérablement sur le bien-être animal sans progresser aussi dans cette direction. Cela, même s'il faut faire attention aux effets de bord de certaines mesures, qui peuvent sembler vertueuses mais ne le sont pas complètement. On parle par exemple beaucoup d'instaurer une taxe méthane comme moyen de limiter l'élevage intensif. Dans les faits, les études ont montré que cette taxe, qui concernerait pour l'essentiel les bovins, aurait sans doute des effets de bord importants sur la condition animale d'autres catégories d'animaux d'élevage. »

Quel regard portez-vous sur les stratégies conduites par les ONG qui travaillent aujourd'hui à l'amélioration du bien-être animal ?

« J'ai conduit des travaux sur le sujet il y a quelques années qui ont permis de montrer que les stratégies des "welfaristes", plus modérées et qui proposent d'améliorer les conditions de vie des animaux d'élevage sans remettre son principe en question, étaient globalement plus efficaces que celle des abolitionnistes, qui sont beaucoup plus frontales. Du moins, s'il s'agit de faire évoluer le comportement des consommateurs. Cela dit, dans la constellation des organisations qui se préoccupent de ces questions, on retrouve tout l'éventail des formes de pensée et d'actions. Je crois qu'elles se complètent finalement comme dans un système économique, chacune ayant son rôle. Je pense par exemple à L214, qui est l'une des plus connues du fait des moyens de communication qu'elle utilise avec ses vidéos chocs : j'observe que ce sont eux qui, le plus souvent posent le problème dans l'espace public avant que consultations et dialogue se déroulent avec d'autres acteurs, je pense à Welfarm ou CIWF par exemple. Mais toutes jouent un rôle. »

● **Propos recueillis par Hervé Boggio**

► Contributions

THE CONVERSATION

L'expertise universitaire, l'exigence journalistique

Bien-être animal : vers un étiquetage informant les consommateurs ?

Le bien-être animal s'est affirmé comme un fort enjeu de société ces dernières décennies. Une proposition d'étiquetage visant à informer les consommateurs de ce bien-être pour les animaux d'élevage est à l'étude au ministère de l'Agriculture.

Une proposition d'étiquetage pour informer les consommateurs du bien-être des animaux d'élevage a récemment été soumise au ministère de l'Agriculture ainsi qu'à l'Agence d'évaluation du risque européenne.

Plusieurs étiquettes existent en la matière en Europe et en France, mais aucune loi n'encadre les allégations qui peuvent y figurer. C'est pourquoi l'Anses a récemment formalisé les lignes directrices scientifiques sur les-

quelles celui-ci devrait reposer.

La notion de bien-être animal a beaucoup évolué au cours de l'histoire. Dans le droit, l'animal a longtemps été considéré comme une chose. Du XIX^e siècle aux années 60, sa protection s'est longtemps limitée à condamner les actes de cruauté, aucune norme ne s'attachant aux conditions de vie des animaux d'élevage. Il faudra attendre la fin des années 60 pour que de nouvelles lois promeuvent démarche préventive, avec des obligations faites au propriétaire quant à la manière. L'enjeu : les protéger des mauvais traitements mais aussi leur garantir un niveau minimum de bien-être.

Le comité Brambell, mis en place par le gouvernement britannique à la suite des critiques émises contre l'intensification

de l'élevage, a rendu son rapport en 1965. Il a mené à la formulation de cinq principes : absence de faim et de soif, absence d'inconfort et de douleur, absence de douleur et de maladie, absence de peur, de détresse et liberté d'expression d'un comportement normal de son espèce grâce à un environnement adapté.

La bientraitance, une notion qui n'est pas suffisante

Ceci a longtemps fait office de définition du bien-être animal, à tort. On reconnaît aujourd'hui aux animaux des capacités émotionnelles et cognitives, dont les besoins peuvent varier entre mêmes individus d'une même espèce ou d'un même élevage.

Cette prise en compte des

émotions se démarque du concept de bientraitance, qui fait référence aux seules actions humaines positives envers l'animal. Or, si la bientraitance est une condition nécessaire, elle n'est pas suffisante.

L'Anses a donc proposé en 2018 une définition du bien-être animal comme « l'état mental et physique positif lié à la satisfaction de ses besoins physiologiques et comportementaux, ainsi que de ses attentes. Cet état varie en fonction de la perception de la situation par l'animal. »

Quel périmètre retenir pour une étiquette du bien-être des animaux d'élevage ? L'Anses considère qu'il faut également s'intéresser à ceux utilisés pour la sélection et la multiplication des animaux utilisés dans l'élevage.

L'agence a pris en compte 14 critères couvrant six domaines (génétique, alimentation, environnement, santé, interactions comportementales et état mental). Certains sont centrés sur l'animal, et d'autres sur son environnement, car les indicateurs fondés uniquement sur l'environnement ne permettent que l'évaluation de la bientraitance. Un indicateur global a ainsi été proposé, qui agrège les scores obtenus pour les deux étapes de sélection/multiplication et d'élevage.

L'Anses propose aussi que le score final soit multiniveaux pour refléter les situations variées des élevages, et surtout que la méthodologie de construction du score soit transparente afin d'en assurer la vérifiabilité.

● D'après Julie Chiron (Anses)

Sciences

L'expérimentation animale est-elle encore pertinente ?

L'expérimentation animale fait débat. La recherche scientifique est-elle prête à se passer des animaux ? Les alternatives sont-elles suffisantes ? Exemple de la maladie de Parkinson.

Régulièrement critiquée, l'expérimentation animale reste nécessaire pour améliorer nos connaissances sur certaines pathologies. Par exemple, la maladie de Parkinson, qui touche plus de 270 000 personnes en France. Son diagnostic est souvent posé trop tard pour envisager des traitements curatifs.

Notre équipe travaille à identifier des marqueurs précoces de la maladie. L'enjeu, à terme, est de pouvoir prendre en charge les patients avant que les dommages soient irréversibles. L'expérimentation animale permet alors de compléter les données obtenues chez l'humain.

En 1959, les biologistes William Russel et Rex Burch ont proposé la "règle des 3 R" pour encadrer l'éthique de l'expérimentation animale : remplacer, quand c'est possible, l'utilisation d'animaux par des modèles alternatifs ; réduire le nombre d'animaux requis ; et enfin raffiner les expérimentations pour minimiser les contraintes imposées aux animaux (douleur, souffrance, angoisse...).

Dans nos recherches, nous recourons à trois modèles animaux distincts : deux sur le rat et un sur le macaque. Cela peut sembler contraire à la dernière règle, mais cela permet de recouper les données et d'augmenter leur transposabilité à l'humain. Le premier portait ainsi sur des rats traités par une neurotoxine ciblant les neurones producteurs de dopamine. Le second s'intéressait à la production d'une pro-



Photo Adobe stock

téine délétère, afin d'étudier la nature progressive de la maladie. Dans le troisième, une injection de neurotoxine permettait de reproduire l'évolution des phases cliniques de la maladie, avec une plus grande homologie avec l'humain.

Chaque modèle animal reproduit ainsi un stade précis de la maladie et en constitue bien sûr une simplification. Ceci a

permis d'identifier six métabolites potentiellement liés au processus neurodégénératif. En les combinant, on obtient un biomarqueur métabolique composite. En le recherchant chez des patients récemment diagnostiqués mais pas encore traités, on remarque qu'il permet de les distinguer de patients sains. A la clé, la perspective de mieux suivre l'évolution de la maladie de façon moins contraignante que les méthodes d'imagerie médicale actuelle, et un espoir thérapeutique : la dérégulation de plusieurs de ces métabolites pourrait être partiellement corrigée par un médicament mimant les effets de la dopamine.

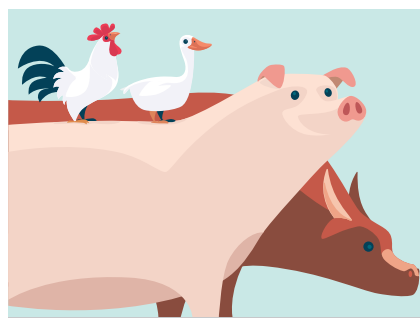
Au-delà de ces avancées, les détracteurs de l'expérimentation animale mettent souvent en avant la faible transposabilité des résultats de l'animal à l'homme pour justifier le re-

cours exclusif aux modèles in vitro ou in silico (numériques). Or, il n'a pas été démontré que la transposabilité de ces tests soit meilleure en l'état actuel des techniques. Ils sont en réalité les premiers cribles de l'ensemble des tests précliniques, tandis que la contribution des animaux en fin de phase préclinique permet d'exclure 40 % de candidats médicaments, notamment sur la base de risques chez l'humain. Cela permet de garantir des soins de qualité.

Et cela avec un impact limité : on estime qu'au cours de sa vie, un Français moyen ne « consommera » que 2,6 animaux de laboratoire, à comparer aux 1298 animaux consommés pour se nourrir.

● D'après Colin Deransart, Bertrand Favier, Sabrina Boulet et Véronique Coizet (Université Grenoble Alpes)

Lire l'intégralité de ces articles sur www.theconversation.com



Focus sur le bien-être animal

Le bien-être des animaux sous la dépendance des humains (animaux d'élevage) est une préoccupation croissante dans notre société. Qu'est-ce que le bien-être animal ?

Le bien-être animal

Qu'est-ce que c'est ?



Selon l'Anses*, le bien-être d'un animal est l'état mental et physique positif lié à la satisfaction de ses besoins physiologiques et comportementaux, ainsi que de ses attentes. Cet état varie en fonction de la perception de la situation par l'animal. Une bonne santé, un niveau de production satisfaisant pour les animaux de rente ou une absence de stress ne suffisent donc pas pour justifier un état de bien-être satisfaisant, il faut aussi se soucier de ce que l'animal ressent, des perceptions subjectives déplaisantes, telles que la douleur et la peur, et rechercher les signes d'expression d'émotions positives (satisfaction, plaisir...).

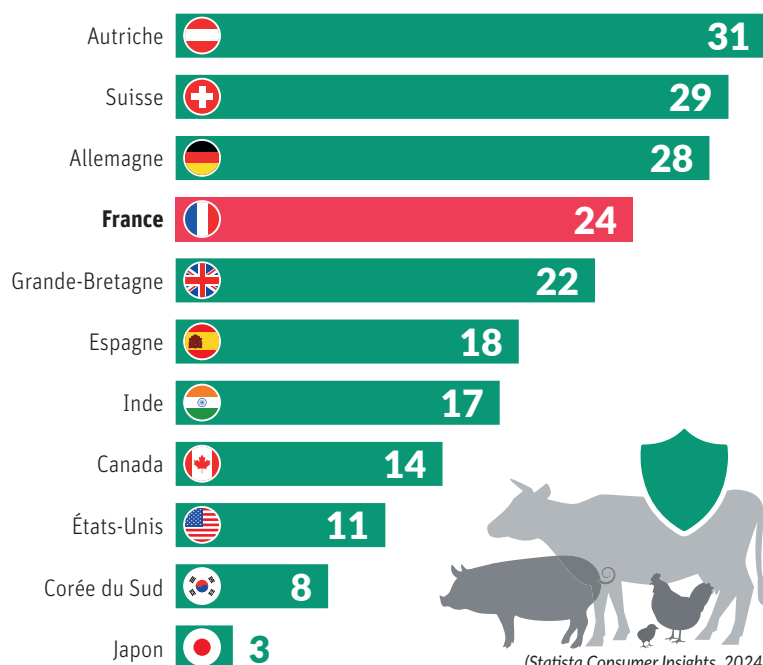
bien-être satisfaisant, il faut aussi se soucier de ce que l'animal ressent, des perceptions subjectives déplaisantes, telles que la douleur et la peur, et rechercher les signes d'expression d'émotions positives (satisfaction, plaisir...).

*Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Dans le monde

Où le bien-être animal revêt-il le plus d'importance ?

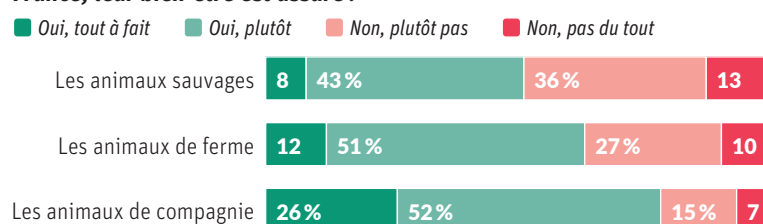
Part des répondants citant le bien-être animal parmi les critères importants pour leurs achats alimentaires (en %)



Le bien-être animal est un critère qui préoccupe beaucoup plus les consommateurs européens que les consommateurs américains et asiatiques dans leurs choix alimentaires. En France, environ le quart des répondants (24 %) ont indiqué que le bien-être animal comptait dans ce domaine.

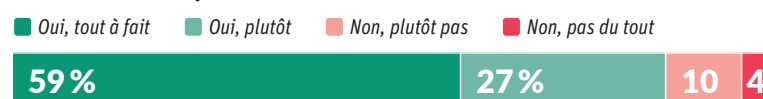
En France

Pour chacun des types d'animaux suivants, diriez-vous qu'aujourd'hui en France, leur bien-être est assuré ?



Les Français sont 22 % à penser que le bien-être n'est pas assuré pour les animaux de compagnie, 37 % pour les animaux de ferme, et ils ne sont qu'une courte majorité (51 %) à penser qu'il est assuré pour les animaux sauvages. **Une proportion considérable estime ainsi que la souffrance animale est toujours une réalité.**

Êtes-vous favorable à l'interdiction totale de toute expérimentation animale lorsqu'il est démontré que des méthodes substitutives peuvent être utilisées à la place ?

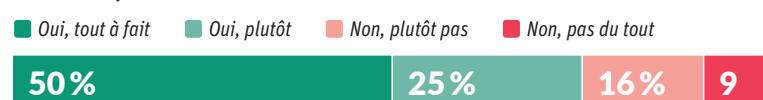


Êtes-vous favorable à l'interdiction de l'élevage intensif ?



Plus de 8 Français sur 10 (86 %) se déclarent favorables à l'interdiction de toute expérimentation animale et à l'interdiction de l'élevage intensif (83 %). **Les Français soutiennent massivement les interdictions qui ont vocation à améliorer la vie et les conditions de vie des animaux.**

Êtes-vous favorable à l'interdiction des corridas en France ?



Êtes-vous favorable à l'interdiction de la chasse à courre ?



Une nette majorité de Français se déclare favorable à l'interdiction de la chasse à courre (76 %) et des corridas (75 %).

(Sondage Ifop pour la Fondation 30 millions d'amis, 2025)

en-être animal

levage, de compagnie, de zoo ou utilisés à des fins scientifiques) devient
e animal? Quels droits ont les animaux? Réponse dans notre infographie.



Les grandes dates des droits des animaux

1755 - Jean-Jacques Rousseau

À l'époque des Lumières, la notion "d'animal être sensible" apparaît dans le "Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes" de Jean-Jacques Rousseau: "Il semble, en effet, que si je suis obligé de ne faire aucun mal à mon semblable, c'est moins parce qu'il est un être raisonnable que parce qu'il est un être sensible; qualité qui, étant commune à la bête et à l'homme, doit au moins donner à l'une le droit de n'être point maltraitée inutilement par l'autre."

1850 - La première loi

La loi Grammont est la première loi de protection pénale envers les animaux. Le député et général Jacques Delmas de Grammont, sensible à la cause des chevaux de guerre et des animaux maltraités dans la rue, fait voter cette loi qui condamne les mauvais traitements exercés en public et abusivement contre les animaux domestiques. Ce n'est qu'en 1959, avec le décret Michelet, que les mauvais traitements infligés en privé ont également été condamnés.

1963 - Le délit d'acte de cruauté

La loi de 1963 crée le délit d'acte de cruauté et concerne les animaux domestiques. Les animaux sauvages ne sont pas pris en compte. Elle condamne toute personne coupable de maltraitance envers les animaux, qu'il s'agisse de violences physiques, de négligence ou de mauvais traitements. Cette loi établit des sanctions pénales, notamment des amendes et des peines de prison.

1976 - L'article qui inspirera L214

En 1976, les animaux sont considérés comme êtres sensibles dans le code rural. L'article L214-1 établit que "tout animal étant un être sensible doit être placé par son propriétaire dans des conditions compatibles avec les impératifs biologiques de son espèce". L'article inspirera le nom de l'association de défense des droits des animaux L214.

1999 - Vers une détention responsable

La loi du 6 janvier 1999 modifie les conditions de fourrière, et impose que chaque commune dispose d'une fourrière communale ou du service d'une fourrière établie sur une autre commune. Les activités de fourrière, refuge, élevage, vente, pension, éducation, dressage sont réglementées. Les conditions de vente d'un animal deviennent plus strictes. La loi punit également plus sévèrement les auteurs de sévices ou actes de cruauté. Une loi de 2004 définit ensuite les mêmes peines pour les sévices de nature sexuelle.

2013 - Encadrement de l'expérimentation

Une directive européenne applicable en France depuis le 1^{er} janvier 2013 vise à réduire le nombre d'animaux utilisés dans la recherche et à améliorer les conditions de leur traitement (selon le principe des 3R: remplacement, réduction et raffinement). La directive impose des exigences concernant la gestion des expérimentations animales, notamment l'obligation de recourir à des alternatives lorsque cela est possible. Elle prévoit également une surveillance renforcée et des inspections régulières.

2015 - Un être sensible dans le code civil

Le 16 février 2015 constitue l'une des grandes dates concernant les droits des animaux. L'article 515-14 établit que l'animal est considéré comme un "être vivant doué de sensibilité" dans le code civil. Il était auparavant considéré comme un "bien meuble" ou "immeuble par destination". Cela doit permettre une meilleure application du droit existant.

2018 - Le premier code de l'animal

Apparition du premier code juridique de l'animal en France. C'est une première européenne. Le code de l'animal permet de réunir tous les textes liés aux droits des animaux et dispersés dans les différents codes de la loi française (code civil, code pénal, code rural et de la pêche maritime...). Il a été créé par des experts en droit animalier en association avec la fondation 30 Millions d'amis.

2021 - Renforcement de la protection

La loi du 30 novembre 2021 impose des obligations aux propriétaires d'animaux, encadre plus strictement la vente et la cession d'animaux, et en interdit certaines pratiques cruelles, comme les manèges à poneys ou les élevages de visons pour la fourrure. Elle prévoit également des sanctions alourdies en cas de maltraitance, une meilleure sensibilisation du public au respect des animaux, et l'interdiction progressive de la captivité d'animaux sauvages dans les cirques (interdiction définitive en 2028) et spectacles (fin des delphinariums en 2026).

2024 - Un plan national de protection

Le gouvernement dévoile le 22 mai 2024 un plan visant à améliorer les conditions de vie des animaux domestiques, articulé autour de trois priorités: prévenir les abandons, lutter contre la maltraitance et gérer l'errance animale. Une mesure phare est la mise en place d'un "parcours d'acquisition responsable" pour sensibiliser les futurs propriétaires aux besoins spécifiques des animaux.

Côte-d'Or

Touffu, ce café où tous les chiens sont les bienvenus

Sophia Hamidi-Verdon et Baptiste Moret ont ouvert Touffu, un café pour les gourmands à deux ou quatre pattes, il y a presque un an, et tirent un premier bilan positif de l'aventure. Le concept attire et pourrait être étendu à l'avenir.

« Nous apportons quelque chose qui n'existait pas chez nous ». Derrière les porteurs de projet, il y a deux têtes pensantes et poilues : Mia, 4 ans, et Maki, 8 ans. Un duo de spitz nains qui en avait marre de s'user les coussinets dans les rues dijonnaises, sans pouvoir se prélasser dans un bar. Pour grignoter à volonté du poisson séché en papotant avec leurs camarades à quatre pattes, les deux chiens ont soufflé au couple de Dijonnais l'idée de Touffu, lieu unique entre café et magasin spécialisé. « Ce n'est pas toujours simple de trouver des endroits où se poser avec son chien, souvent on est relégué en fond de terrasse et on n'a pas accès à l'intérieur. Or nous sommes beaucoup à adorer nous balader avec nos animaux, à vouloir les gâter

comme nos enfants (rires). »

Leur envie de créer une bulle pour tous vient de là. « Les chiens rassemblent tout le monde, ils créent du lien. Ils provoquent les discussions, avec eux on prend le temps », analyse Baptiste Moret. « On voit beaucoup de jeunes qui veulent à la fois avoir une vie sociale et sociabiliser leur animal. En ville, ce n'est pas si évident, on doit forcément se rendre à l'extérieur de Dijon pour cela, participer à des groupes de balade en campagne. Or, prendre les transports en commun avec un chien... »

Des chiens, mais aussi des chats et des lapins

Touffu s'est donc imposé comme un lieu sur-mesure pour les canidés dijonnais, « mais pas seulement », souligne Sophia. « On a aussi des chats, des lapins... Nous sommes là pour faire de la médiation animale, pour aider les gens à décrypter le langage corporel de leur compagnon. Certains ont des chiens turbulents ou qu'ils pensent réactifs et hésitent à venir, ont peur de déranger. Mais nous n'avons jamais eu de



Derrière l'idée portée par Baptiste Moret et Sophia Hamidi-Verdon, il y a deux têtes-pensantes (et poilues). Mia, 4 ans et Maki, 8 ans, deux spitz nains qui voulaient un lieu rien qu'à eux. Photo Cesar Vargas

souci, les choses s'équilibrent naturellement. » Petit plus, pas besoin de chien pour profiter du lieu. Beaucoup de gens se posent quelques minutes, prennent un café ou une boisson à emporter ou encore télé-

travaillent, à l'image d'Hélène Chapuis, une habituée : « Je viens plusieurs fois par semaine travailler d'ici. Je n'ai pas de chien mais j'adore ça, et je compte en prendre un dès que j'aurai du terrain. En attendant,

je profite de ceux des autres. La dernière fois, deux toutous étaient collés à moi, les maîtres étaient embêtés, je leur ai dit que c'est justement ce que je viens chercher ici ! »

● Amandine Robert

Un moment de détente chez Touffu... avec mon chien stressé

Tilou, alias Bébounet d'amour, berger américain miniature de 3 ans, se prête un peu malgré lui au jeu du « j'ai testé pour vous » le café store Touffu à Dijon. L'animal aime les longues balades en forêt, ses maîtres, surtout sa petite humaine, et qu'on lui dise qu'il est le plus beau du quartier.

Légèrement anxieux sur les bords, il déteste en revanche le bruit, la ville, les chiens plus gros que lui et aussi les plus petits, qui le regardent de travers (ou pas). Tester Touffu avec lui, c'était un vrai challenge.

Sans surprise, après une courte balade dans Dijon durant laquelle il a eu peur des travaux, d'un gentil monsieur avec sa canne et d'un pigeon, c'est ultra-stressé qu'il pénètre dans le bar à

chiens. Il tombe truffe à truffe avec Maki le spitz nain, l'un des maîtres des lieux, qui lui explique les règles : « Ici tu te détends et tu n'oublies pas que je suis le chef. »

« Nos chiens sont ravis d'être nos testeurs »

Un peu perdu, il accepte de faire le tour du magasin pour savoir où il met les pattes. Il tremble encore devant les brosses et se dégèle face aux jouets. Il s'intéresse poliment aux habits de pluie en priant pour que je l'épargne – il a son petit ego – et commence à se calmer devant le stand de grignotage. Les produits sont joliment présentés dans des bocaux en verre, ce n'est pas le toutou que l'on cherche à séduire

mais bien son maître. « Tout ce que nous vendons est traçable et clean. Nos chiens sont ravis d'être nos testeurs », rigole Sophia Hamidi-Verdon.

Un peu mieux dans ses coussinets, Tilou accepte qu'on passe commande au bar. Au passage, il échange quelques infos olfactives avec le chien d'un couple d'habitues. Je m'étonne d'ailleurs qu'il se laisse faire, lui qui n'aime pas toujours ces rencontres. La carte partagée entre humains et canidés tape là encore sur la fibre trendy : le cappuccino côtoie le touffuccino au lait de coco monté en mousse.

En topping, au choix, petites crevettes, poudre de saumon, stick de chevreuil. À titre personnel, j'opte pour un latte vanille. Restons



Tilou, alias bébounet d'amour n'est pas le chien le plus détendu du quartier. Arrivé stressé au café Touffu, il en repart détendu, après avoir dégusté un touffuccino agrémenté de petits cookies au poulet. Photo Cesar Vargas

sobres. Après plusieurs invitations, mon toutou accepte de grimper sur la banquette – il est bien élevé, le bougre – pour mieux déguster son petit plaisir. Verdict : le chevreuil oui, le poisson faut pas

pousser. Mais la recette et l'ambiance des lieux fonctionnent et c'est bien plus détendu qu'il accepte de passer sur le podium faire une photo, avant de repartir bien plus serein.

Jura

Pour les chevaux aussi, se faire masser est très appréciable

Les éleveurs de chevaux de sport sollicitent de plus en plus les services d'une masseuse animalière. Aurore Dorin exerce cette profession, notamment auprès de deux écuries situées à Dole.

Le métier de masseur animalier est très certainement amené à se développer. Il n'existe aujourd'hui en France qu'une seule école de massage certifiée : Equiphysio, installée à Chantilly dans l'Oise, fondée en 2011 par Bénédicte Lucazeau, ostéopathe et masseuse animalière.

Aurore Dorin, 23 ans, originaire de Montbéliard, dans le Doubs, s'est formée en un an au sein de cette école et a obtenu son diplôme durant l'été 2024. Elle compte déjà une vingtaine de clients en Franche-Comté, dont deux écuries près de Dole où l'on entraîne des chevaux de saut d'obstacles.

L'anatomie du cheval et du chien au programme

L'école forme sur l'anatomie du cheval et du chien. Ce sera ensuite à l'élève de se former pour les autres animaux, les chats par exemple. Les propriétaires recherchent tout autant l'optimisation des capacités sportives de leurs chevaux que leur bien-être. Un cheval sera plus performant et disponible s'il est souple et détendu.

Aurore Dorin commence par collecter des informations sur les antécédents de l'animal. Puis elle va repérer les problèmes de locomotion, faire une évaluation palpatoire, marquer les zones de tension avant de masser, en recherchant le relâchement de l'animal.

Des signes qui montrent que l'animal se détend

Des signes montrent la gratitude de celui-ci : « Les soupirs du cheval, les bâillements, mâchouillements, les yeux qui se ferment... Et si l'encolure se baisse ou qu'il met le postérieur au repos », énumère la masseuse, ça signifie que le cheval apprécie. Chez le chien, s'il se couche sur le côté, si ses yeux se ferment, c'est tout bon aussi. « Et s'il s'endort, alors là



La masseuse recherche les points de tension dans la musculature du cheval. Photo Aurore Dorin

c'est très satisfaisant ».

Une jument, habituée aux soins d'Aurore, ferme les yeux avant même qu'elle ne la touche. Sur sa vieille jument atteinte d'arthrose, elle a observé un changement spectaculaire en la massant une fois par mois. Elle s'est remise à gambader alors qu'elle ne bougeait plus.

La masseuse est intervenue sur une jument qui présentait des douleurs ovariennes. « La propriétaire confiait un inconfort au niveau de l'arrière-main, du bassin et des lombaires. Dès l'après-midi, la jument ne présentait plus d'inconfort ». Une séance d'une heure à une heure et demie de massage coûte 70 euros pour un cheval, 50 euros le massage de 35 à 45 minutes pour un chien, suivant le taux de tolérance de l'animal.

En complément d'autres soins

Le massage n'est pas curatif mais vient en complément d'autres soins. La masseuse est souvent appelée pour des animaux soit en convalescence, soit vieux ou qui ont une pathologie. Elle a aussi été appelée pour masser un chien en guise de... cadeau de Noël.

● **Serge Spadiliero**

L'ostéopathie animalière : à mi-chemin entre le soin et le bien-être

La profession d'ostéopathe animalier est déjà saturée dans le Jura, alors qu'elle n'est labellisée par le Cnov (Conseil national de l'Ordre des vétérinaires) que depuis

2017.

La véritable formation demande 5 ans d'investissement. Il y a aujourd'hui 26 écoles en France, « d'où sortent tous les ans 3 000

praticiens », souligne Alizée Paillet, en activité dans le Jura depuis deux ans.

Du chien au cochon d'inde en passant par les vaches, les poules et même les serpents, elle est formée pour bon nombre d'animaux. En milieu rural, elle est souvent sollicitée pour des bovins, et de fait avoue une certaine colère quand on lui parle de « bien-être animal » dans le milieu de l'élevage : « Huit fois sur dix, je ne peux rien faire, c'est au vétérinaire d'intervenir ».

Souvent appelée pour des chiens, on va la solliciter pour des problèmes de boiterie, de digestion ou de changement de comportement.

De plus en plus de vétérinaires se qualifient en ostéopathie. C'est le cas, à Champagnole, de Nicolas Minard : « L'ostéopathie est complémentaire. Un animal arthrosique va gagner en mobilité, le soin va contribuer à réduire la progression de la maladie ».



Le vétérinaire Nicolas Minard est aussi ostéopathe animalier. Photo Serge Spadiliero

Saône-et-Loire

Des animaux « happy » font des éleveurs heureux... et réciproquement

La démarche Happy, lancée depuis la Saône-et-Loire, encourage les bonnes pratiques en faveur du bien-être animal. Avec pour conséquences positives une meilleure rentabilité économique et une satisfaction accrue pour les éleveurs.

Curieuses comme des pies, les chevrettes hissent leurs sabots au-dessus de la barrière en bois, les pattes arrière posées sur une épaisse couche de paille fraîche. Fabien Coulon, dans sa combinaison de travail verte, leur caresse la tête. Certaines s'enhardissent jusqu'à lui lécher les doigts.

Nous ne sommes pourtant pas dans une ferme pédagogique où les classes viennent découvrir les animaux, mais dans une grosse exploitation de Montbellet: 500 hectares (50 % d'herbe, 50 % de grandes cultures), 100 vaches laitières montbéliardes, 105 vaches allaitantes charolaises, 120 chèvres et une vingtaine de cochons.

Associé à deux de ses cousins et à un ancien apprenti, Fabien Coulon codirige le Gaec (Groupe agricole d'exploitation en commun) de la Gravaise à Montbellet, entre Mâcon et Tournus. Il est impliqué depuis

plusieurs années dans la démarche Happy, proposée par l'entreprise mâconnaise Obione, spécialisée en nutrition, conseil et formation en lien avec les animaux d'élevage.

Un audit avec 250 critères

Pour obtenir le label Happy, une récompense symbolique qui garantit que l'exploitation offre de bonnes conditions de vie au bétail, il faut obtenir un score supérieur à 80 % à la suite d'un bilan sanitaire du troupeau, réalisé par un vétérinaire, et un audit approfondi comprenant 250 critères. La taille des locaux, le matériel utilisé, les soins, la nourriture et l'abreuvement des bêtes sont passés au crible. Si nécessaire, des points d'amélioration sont conseillés.

La démarche n'est pas uniquement axée sur les animaux. « Une partie de l'audit porte sur la satisfaction de l'éleveur, son bien-être au travail, et sur l'impact de la ferme sur l'environnement », précise Léna Joannès, en charge de la démarche Happy chez Obione.

« Un troupeau qui n'est pas en forme, ça peut vite tourner à la catastrophe »

Fabien Coulon ne peut que confirmer: « Si une maladie se déclare, mentalement on le vit mal. Un troupeau qui n'est pas en forme, ça peut vite tourner à

la catastrophe. On fait beaucoup de préventif avec notre « happy vet » (le vétérinaire impliqué dans la démarche), auquel on ne fait presque jamais appel pour du curatif. Des bêtes bien soignées, c'est un éleveur heureux. Et si en plus il gagne de l'argent, c'est l'idéal ».

Car la démarche Happy a aussi une visée économique: « Le but de tout ça, assure l'éleveur, c'est d'être plus productif, d'avoir moins de pertes et plus de revenus. Tout est lié. La base, c'est de se dégager un revenu correct ».

Des vêlages plus faciles

D'avantage de revenus, mais aussi plus de temps pour soi. « Avec mes associés, on peut se dégager du temps pour participer à des organismes professionnels », confirme Fabien Coulon.

Autre avantage: mieux nourries, moins stressées, les vaches mettent bas la plupart du temps seules, sans obliger les éleveurs à se lever en pleine nuit pour les assister. Possible, car la sélection génétique avant insémination donne des veaux moins gros à la naissance et donc des vêlages plus faciles.

Revenus corrects, temps disponible, sommeil amélioré: autant d'éléments qui font des éleveurs heureux... à condition que leurs bêtes le soient aussi.

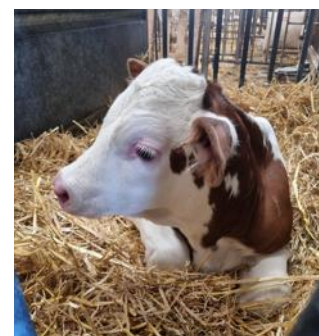
● Damien Valette



Fabien Coulon, éleveur au Gaec de la Gravaise à Montbellet, dans la chèvrerie: « Des bêtes bien soignées, c'est un éleveur heureux ». Photo Damien Valette



Au Gaec de la Gravaise s'épanouissent plus de 200 vaches, 120 chèvres et une vingtaine de cochons. Photo Damien Valette



Faire venir des « voisins » dans les fermes pour échanger



Léna Joannès entourée de Fabien Coulon, éleveur, et Judith Lacroix, étudiante en alternance à l'Institut Agro Dijon. Photo Damien Valette

Dans le prolongement de la démarche Happy, Léna Joannès est également chargée de développer un autre projet d'Obione, « Dans ta ferme ». « Il s'agit de reconnecter l'élevage et la société en proposant aux voisins non-agriculteurs de passer du temps dans la ferme, expose-t-elle. Cela permet de recréer du lien, car les agriculteurs souffrent souvent d'un manque de reconnaissance alors que de leur côté les voisins manquent de liens avec la nature et les animaux ».

Le terme de « voisins » s'entend au sens large: il regroupe des personnes habitant dans un secteur plus ou moins étendu autour de la ferme, qu'elles soient rurales

ou citadines, mais qui ne sont pas agricultrices. Pour elles, la démarche apporte trois bénéfices: ressentir le contact avec la nature et les animaux; agir en intervenant concrètement (nourrissage, traite...); apprendre au contact de l'agriculteur.

Des questions juridiques à régler

Lancée il y a deux ans, « Dans ta ferme » est en cours de développement: l'opération a sollicité un financement dans le cadre des Projets européens pour l'innovation et collabore avec la Mutualité sociale agricole. Il reste encore des questions juridiques à régler, notamment concernant le travail bénévole. « On

va sans doute établir une convention de formation entre l'éleveur et le voisin qui interviendra sur la ferme », envisage Léna Joannès.

Il faut également définir un modèle économique: « Pour pérenniser le projet, espère la jeune femme, il faudrait que le temps passé dans les fermes soit valorisé en termes de crédit carbone, de bien-être animal, de nutrition, d'eau, de biodiversité. Les éleveurs pourraient être payés pour les services rendus, dans le cadre des politiques RSE (responsabilité sociale des entreprises). Les premiers essais, dans le Doubs, montre qu'il y a une vraie demande de la part des voisins ».

● D. V.

Ain

Artemare: entre forêts et rivières, un centre équestre agit pour demain

Labellisé EquuRES depuis 2023, le centre équestre d'Artemare s'est engagé dans une démarche de respect de la biodiversité et du bien-être des animaux. Hortense Guilloux gère le lieu avec le même objectif depuis vingt ans: répondre aux besoins fondamentaux de ses poneys et chevaux.

Rejoindre le centre équestre d'Artemare, c'est s'enfoncer dans les lacets boisés du Bugey. Une immersion dans des paysages naturels où se cachent la cascade de Cerveyrieu et le lac de Virieu. Mais aussi des bâtiments inscrits au titre des monuments historiques à l'image du château de Machuraz, demeure du XVI^e siècle.

Situé au cœur du Valromey, non loin du Grand Colombier, Artemare offre un cadre de vie paisible à Ixelle, Osiris et Rodéo. Ces chevaux habitent, avec 18 autres locataires, le centre équestre fondé et dirigé par Hortense Guilloux, labellisé EquuRES en 2023.

Foin et paille bio à volonté

Le label EquuRES est la première démarche de qualité environnementale et pour le bien-être animal spécifiquement développée pour la filière équine. Pour l'obtenir, Hortense Guilloux a dû remplir un cahier des charges rigoureux composé d'une centaine



Hortense Guilloux a dû répondre à un cahier des charges rigoureux pour obtenir le label EquuRES, qui nécessite également un audit. Photo Sara Cherrouda Sacko

de critères, et a été auditée.

«Candidater à ce label était pour moi une évidence, souligne Hortense Guilloux. J'ai lancé mon centre avec cette ambition: travailler en respectant tant la biodiversité que l'animal.» Cela passe par le bien-être des chevaux, qui profitent de «foin et paille bio à volonté et produits localement, fumier bio transformé sur place, des balades dans les prés en groupe et le plus possible, de boxes et stabulations spacieux, lumineux et protégés des aléas météo, mais aussi d'un suivi médical.»

À côté des chevaux, l'aspect environnement revêt l'autre importance capitale de ce label. Pour y répondre, le centre équestre s'est engagé il y a plusieurs années à récupérer les eaux de pluie pour arroser les aires de travail.

«Nous attirons aussi l'attention des licenciés (NDLR: 125 au total) au tri et nous taillons les haies ou les arbustes fleuris.» Un ruisseau qui serpente sur les sept hectares de prés à

Artemare, avant de rejoindre le Séran, principale rivière du Valromey, permet aux équidés de se rafraîchir.

Irrigation, photovoltaïque et château

Composé de deux écuries, deux carrières et presque vingt hectares de prés, le centre équestre est géré par Hortense Guilloux. Celle qui monte à cheval depuis l'âge de 5 ans s'est lancée à son compte à 18 ans à peine. Vingt ans plus tard, son cocon s'est fait

un nom dans la région et la cavalière largement primée au niveau national et international poursuit son rêve de gosse.

Elle est épaulée dans sa mission par Émilie Geraud, monitrice en charge des licenciés, parmi lesquels de nombreux enfants. «L'éducation auprès des jeunes publics fait aussi partie de la démarche EquuRES», fait savoir Hortense Guilloux.

Et elle ne compte pas s'arrêter en si bon chemin puisqu'elle a encore des idées pour améliorer les installations et répondre encore plus aux exigences du label: «Une subvention de la Région va nous permettre de mettre en place un système d'irrigation pour éviter de gaspiller la ressource eau. Et assurer un arrosage raisonné des sols.»

Hangar avec panneaux photovoltaïques à l'étude

À long terme, cette jeune maman d'un enfant de 2 ans et demi réfléchit à la construction d'un hangar qui pourrait accueillir des panneaux photovoltaïques. «On a longtemps hésité car esthétiquement ce n'est pas beau dans notre nature préservée, mais ça peut être un bénéfice pour sa protection.»

Un point qu'il va encore falloir étudier, du fait de la présence d'un monument historique à quelques encablures.

● Sara Cherrouda Sacko



Le centre équestre d'Artemare a été labellisé EquuRES. Fondé par Hortense Guilloux (au centre), le lieu respecte la biodiversité et le bien-être animal. Photo Sara Cherrouda Sacko



Le label EquuRES est la première démarche de qualité environnementale et pour le bien-être animal spécifiquement développée pour la filière équine. Photo SCS



La vie reprend son cours grâce au retour du sol perméable et humide. Ici, un coléoptère du genre hydrophilus. /RL



Guillaume Gros est coordinateur des aménagements biodiversité en charge du planning et de la gestion du chantier pour Des Espèces parmi'Lyons. Photo Rémi Liogier

Lyon

Ils aident la nature à réinvestir les quais de Saône: «Lyon a un potentiel de fou»

Voies navigables de France et la Métropole de Lyon ont confié à l'association locale Des Espèces parmi'Lyons la renaturation de plusieurs anciens bas ports de la rive droite de la Saône. Héron, salamandre, crapaud... Sur le quai Pierre-Scize, la vie reprend peu à peu ses droits.

Mois après mois, le quai Pierre-Scize, à Lyon 5^e, reprend des couleurs. Les promeneurs n'ont qu'à se pencher pour le constater : faune et flore investissent à nouveau une partie des chemins de halage, entre le pont Clémenceau et celui de la Feuillée. Héron, salamandre, crapaud... Certaines zones, autrefois bétonnées, ressemblent de plus en plus à de petites réserves naturelles.

Un retour de la vie...

S'il interpelle, en bien, ce retour de la vie est tout sauf le fruit du hasard. Voies navigables de France (VNF) et la Métropole de Lyon ont confié à l'association Des Espèces parmi'Lyons la renaturation de plusieurs anciens bas ports de la rive droite de la Saône. Un projet au long cours, en plusieurs étapes, qui favorise la réinstallation d'essences et

d'espèces locales.

Guillaume Gros est coordinateur des aménagements biodiversité pour Des Espèces Parmi'Lyons. «Le travail que nous faisons quai Pierre-Scize est un projet pilote pour la renaturation des berges bétonnées en ville. On veut recréer différentes strates et favoriser une diversité d'habitat suffisante pour accueillir les différents cortèges d'espèces. L'idée, c'est de restaurer ce qu'on appelle la trame turquoise : l'interface entre la trame bleue (la Saône) et la trame verte (la végétation de l'autre côté de la chaussée).»

Cette connexion demandera du temps -sans doute plusieurs années avant d'observer de véritables corridors écologiques. Pour l'heure, cinq bas ports ont été identifiés comme «renaturables», ce qui pourrait représenter un linéaire d'un kilomètre à restaurer sur les seuls quais de Saône. Et à l'échelle de la ville ? «Lyon est bien fournie avec un linéaire de quai énorme, c'est un potentiel de fou. Mais 80 % des berges sont bétonnées. À terme, on aimerait renaturer 5 kilomètres du Rhône et de la Saône.» «Ce qui est génial avec la renaturation, remarquait la cofondatrice de l'association Victorine de Lachaise au tout début du projet,

c'est que les premiers effets sont très rapides : par capillarité, les arbres et plantes s'enracinent dans les espaces créés, les larves et les alevins font rapidement leur retour.»

... et de la fraîcheur

Selon Guillaume Gros, les riverains sont également gagnants. «Au départ, certains habitués avaient peur qu'on les empêche de descendre sur le bas port, alors que c'est précisément l'inverse. On favorise l'accès au quai avec une plus-value en termes d'usage et de confort. Ce retour de la nature va créer des îlots de fraîcheur au bord de l'eau : en période de forte chaleur, ils pourront perdre jusqu'à 10 degrés, juste en descendant les marches.»

Pour promouvoir à la fois la biodiversité, «patrimoine insoupçonné de la commune», et les différentes actions de l'association, des panneaux pédagogiques seront installés. À terme, si l'environnement gagne en maturité et que la biomasse se développe suffisamment, des espèces peu communes à Lyon, comme le castor -déjà aperçu à proximité de l'île Barbe-, pourraient faire leur apparition sur le quai Pierre-Scize. Alors ouvrez l'œil !

● Rémi Liogier



renaturation des berges Photo Rémi Liogier

L'association Des Espèces parmi'Lyons, quelle implication !

Des Espèces parmi'Lyons est une association naturaliste, créée en 2015, qui œuvre en faveur de la biodiversité urbaine. On la connaît, entre Rhône et Saône, pour son implication dans différents projets en lien avec le retour de la nature en ville. Notamment Gabiodiv à la Guillotière, qui permet de reconstituer une «continuité écologique» le long de berges artificielles, là où une grande partie de la

biodiversité avait disparu.

Le dispositif, constitué d'un ensemble de gabions (cages métalliques) en acier inoxydable, offre une mosaïque d'habitats propice au développement de nombreuses espèces animales et végétales. L'année dernière, le travail de l'association et de ses bénévoles avait notamment permis de recenser près de 2000 espèces dans Lyon intra muros.

Haute-Loire

Unique en France, une « box » pour chouchouter vos animaux

De la kinésiologue à la toiletteuse, en passant par l'ostéopathe, la comportementaliste, la naturopathe ou les créateurs d'accessoires, plusieurs professionnels ont lancé, en Haute-Loire, la seule box française dédiée au bien-être des compagnons à quatre pattes.

Elles et ils sont kinésiologue, toiletteuse, ostéopathe, comportementaliste, naturopathe, créateur d'objets en bois, spécialiste en cosmétique ou encore confectionneur de laisses et colliers. Elles et ils viennent de lancer la toute première « box » française dédiée aux animaux de compagnie.

Le principe est calqué sur celui des coffrets cadeaux que l'on retrouve régulièrement aux anniversaires ou sous le sapin de Noël. Alors, certes, pas de week-end au château ou de restaurant bucolique pour cet-

te déclinaison « au poil », mais la possibilité d'offrir une véritable pause détente à son compagnon à quatre pattes.

Hélène Samuel, comportementaliste canin à l'origine du projet, déroule : « Nous avons rassemblé des professionnels qui étaient sur la même longueur d'onde, qui sont soucieux du bien-être animal. Nous voulions aller au-delà du simple soin. » Et d'ajouter : « De plus en plus de personnes sont sensibles à la santé de leur animal. Même dans le langage, les choses ont évolué. Par exemple, on ne parle plus de faire du dressage mais plutôt de partager une activité avec son chien. »

« Les gens veulent le meilleur pour leur chien ou leur chat »

Un constat que Sandra Schneider (alias Tata Sandra) dresse aussi dans son échoppe de toiletteuse basée à Yssin-



Sandra Schneider et Hélène Samuel sont à l'origine de « Ma box soin pour animaux de compagnie », initiative unique pour le moment mais qui devrait essaimer. Photo Olivier Pietroy

geaux. « Depuis quelques années, on est davantage sollicité pour des conseils. On sent bien que les gens veulent le meilleur pour leur chien ou leur chat. C'est aussi un des avantages de

la box, elle permet d'apporter une complicité et d'aller vers du bien-vivre avec l'animal. »

Concrètement, le livret cadeau (que l'on peut se procurer chez Tata Sandra ou auprès

club canin de Retournac) permet donc de piocher dans une offre plutôt étendue.

Une initiative qui séduit déjà

Les prix débutent à 40 euros. Ils peuvent évoluer en fonction des moyens et des envies du client. « Il suffit ensuite de contacter le prestataire choisi et de prendre rendez-vous pour en profiter, développe Hélène Samuel. Avec cette box, il y a aussi possibilité d'obtenir des tarifs préférentiels ou des services offerts en plus. »

Et l'initiative plaît. En trois mois, une quinzaine d'acheteurs ont été séduits. De quoi laisser augurer un prochain développement avec, par exemple, de la vente en ligne ou encore une déclinaison dans d'autres départements.

● Olivier Pietroy

Renseignements : Tata Sandra (06 64 59 57 36), Club canin de Retournac (06 37 91 07 25).



Dans le cadre de notre opération « Oiseaux de bonheur »

Le cygne tuberculé, hôte des plans d'eau des parcs urbains

Membre bien connu de la famille des anatidés, le cygne tuberculé est l'hôte des plans d'eau des parcs urbains, des lacs et de la plupart des zones humides. En forte expansion en France, cette espèce d'origine eurasiennne est l'un des oiseaux les plus lourds, en Europe, capables de voler !

Un plumage entièrement blanc rehaussé de la touche orangée rouge du bec, lui-même surmonté d'un tubercule noir de jais, un port altier mais un caractère irascible quand il s'agit de défendre nid, ponte ou poussins : le cygne tuberculé ne passe jamais inaperçu. Devenu un pilier des pièces d'eau qui émaillent les parcs des villes, de nombreux sujets semi-domestiques vivent ainsi toute l'année au voisinage de l'homme, qui ne se prive pas de leur donner du pain et autres restes de repas.

En milieu naturel, cet oiseau herbivore aux habitudes surtout aquatiques recherche les étendues d'eau calme plus ou moins vastes pour se nourrir de végétaux immergés qu'il va arracher, grâce à son long cou, jusqu'à un mètre de profondeur, ou de plantes qu'il va brouter sur les rives, dans les prairies voire les cultures en se dandinant lourdement sur le sol. Il agrmente son menu de petits amphibiens ou de mollusques en fouillant la vase. C'est au printemps que les couples unis pour une saison offrent toute la mesure de leur parade nuptiale. Mâle et femelle se caressent les joues et ondulent leur cou d'un mouvement gracieux, en lentes spirales.

Maman couve, papa veille

Réutilisé et rechargé d'une année sur l'autre ou construit par les deux parents, l'énorme berceau de branchages, de



Le mâle est plus grand que la femelle. Photo Claude Nardin

paille et autres matériaux est toujours situé à quelques pas de l'eau. Il va accueillir une dizaine d'œufs en moyenne, que la femelle va couvrir pendant une trentaine de jours, son compagnon assurant à proximité immédiate une garde très efficace. Qu'un danger se présente dans le périmètre, la sentinelle va s'approcher, gonfler ses ailes et lâcher des sifflements irrités en guise d'avertissement. Si la me-

nace se précise, elle n'hésitera pas à foncer à grands coups de rames sur l'intrus, bec ouvert !

Quelques heures après leur naissance, les cygneaux sont conduits à l'eau, encadrés par leurs géniteurs. La famille va rester unie jusqu'au printemps suivant et ce moment où le couple va inviter ses rejetons à aller chercher fortune ailleurs...

● Patrice Costa

(Institut européen d'écologie)

L'info en + ►
En forte croissance

Ce palmipède a été introduit en Europe au Moyen Âge, où son plumage blanc était très apprécié par la noblesse seigneuriale, notamment les cours d'Angleterre, d'Autriche ou d'Allemagne. L'espèce a commencé à s'acclimater à l'Ouest au XX^e siècle. En France, la première reproduction constatée date des années 40. Depuis, la population est en forte croissance dans l'Hexagone. Cette expansion s'explique en partie par la multiplication des plans d'eau liés à l'extraction de granulats alluvionnaires en fond de vallée et à leur eutrophisation. Autant de nouveaux sites propices à la nidification.